



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Assemblée ordinaire du Conseil d'établissement de l'École primaire du Saint-Esprit

Jeudi 20 mars 2025– 18 :30

Local: Le refuge

x	Caroline Poulin, directrice	x	Viviane Boulay, service de garde
x	Samuel Lambert-Milot, parent, président		Josiane Vachon, enseignante
x	Kim Charbonneau, parent	x	Stéphanie Roux, enseignante
	Isabelle Beaudoin, parent	x	Brigitte Aubé, enseignante
x	Alexandre Pelletier-Michaud, parent	x	Sherine Haeck, psychoed
x	Francis Ledoux, parent		Annie Léveillée, personnel
x	Julie Daoust, parent	x	Catherine Martin, enseignante
	Ann-Julie Kemp, parent substitut		

Points à l'ordre du jour		Votes	Suivis
1	Procédure statuaire		
1.1	Mot de Bienvenue	Aucune adoption	
1.2	Mot de la direction	Aucune adoption	
1.3	Prise de présence et vérification du quorum	Vérifié par : Samuel	

1.4	Adoption de l'ordre du jour	Proposé : Francis Secondé: Kim	
1.5	Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2025	Proposé: Stéphanie Secondé: Alexandre	
1.6	Suivi du procès-verbal Les points de suivi au PV ont été mis à l'ordre du jour	Aucun	
1.7	Parole au représentant du comité de parents La rencontre du 19 mars 2025 a été annulée considérant le fait qu'il n'y avait pas de suivi à faire. 19 février 2025 : Projet pilote au mois d'avril ou au mois de mai d'un GPS (avec une puce possiblement dans le sac des enfants) dans les autobus scolaires qui sera mis en place afin de s'assurer que les enfants débarquent ou embarquent au bon endroit. Il recommence avec un nouvel appel d'offres. Si cela va bien, le projet pourrait être déployé. Une lettre a été envoyée par le comité de parents à la CAQ en lien avec les travaux sur les 2 écoles en agrandissement (école D et Jardin-des-Lacs).	Aucun	
2.	Question du public Aucune	Aucune	
3.	Pour adoption (Le CÉ a plein pouvoir sur les propositions)		
3.1	Règles de fonctionnement du SDG (Présidence) Il y aura beaucoup de changement en lien avec la fréquentation du SDG/autobus/marcheur. Le SDG pourrait accueillir un enfant (si un parent est mal pris et qu'il est prévu qu'il prenne l'autobus= urgence), mais des frais supplémentaires seront chargés en plus de la contribution de 9,50\$. Le SDG ouvrira exceptionnellement le 21 août 2025 et terminera le 19 juin 2026. La journée du 20 août 2025 sera réservée pour une rencontre entre les membres du personnel. La semaine de relâche, le SDG sera fermé. Dès l'automne prochain, les parents devront payer les frais de garde avant le mois de garde. Si des parents ont des dettes de l'année précédente, ils ne pourront pas inscrire leur enfant au SDG en début d'année scolaire, et ce, tant que les dettes ne seront pas payées.	Adopté à l'unanimité	

	Les règles de fonctionnement du SDG sont adoptées à l'unanimité par le conseil d'établissement.		
3.2	Critères de sélection de la direction d'établissement (Présidence) La Présidence consulte le CÉ afin de remplir le formulaire envoyé par le Centre de Service. La direction se retire pour la discussion et quitte la rencontre.	Adopté à l'unanimité	
3.3	Nomination d'un membre parent pour un remplacement au poste vacant Étant donné la démission d'un membre parent, le CÉ décide d'approcher les 2 parents substitués afin de pourvoir le poste vacant.	Adopté à l'unanimité	
4.	Pour approbation (<i>Le CÉ donne son accord en acceptant ou pas</i>)		
4.1	Grille-matière (Direction) Le CÉ approuve la grille-matière présentée par la direction (nombre d'heures selon les différentes matières par semaine).	Adopté à l'unanimité	
4.2	Sorties éducatives Le CÉ approuve les sorties éducatives prévues.	Adopté à l'unanimité	
5.	Pour Consultation		
5.1	Aucune		
6.	Pour Information		
6.1	Consultation des élèves (Présidence) Le processus est entamé. Les enfants sont en réflexion sur les questions prévues pour la consultation des élèves. Les questions tournent autour des activités sur les heures du dîner, les temps de glissement, activités-écoles (ex. récompenses).		
6.2	Présentation COSP (contenu en orientation scolaire et professionnel) Au primaire, l'école commence à parler avec les élèves des COSP (10h par année).		
6.3	Suivi classes modulaires (Direction) Idem au dernier CÉ. Aucune information supplémentaire		
6.4	Retour sur les dons des parents à l'école et SDG (Présidence) Aucune démarche n'a été effectuée pour le moment. Ce point d'information est remis au prochain CÉ.		

6.5	Demande à la fondation Un document existe pour aiguiller les demandes effectuées à la Fondation pour l'école. Le CÉ est informé que la Fondation est en "reconstruction" considérant le changement des personnes impliquées au sein de la Fondation. Le CE a été informé du motif de la demande d'une enseignante et le CÉ n'y voit aucun enjeu. Il est conseillé à l'enseignante de faire la demande directement à la Fondation. Une communication pourrait être envoyée par la Fondation pour solliciter les parents en lien avec la contribution volontaire.		
7.	Mot de la présidence		
8.	Dates des prochaines rencontres		
8.1	-24 avril -15 mai 2025 -12 juin (au besoin) -28 août 2025		
9.	Varia		
10.	Levée de l'assemblée 20h24	Proposé Francis Appui Sherine	



Caroline Poulin
Directrice, École St-Esprit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Samuel Lambert-Milot'.

Samuel Lambert-Milot

Président du Conseil d'établissement